

## Assemblée générale mixte du 30 avril 2020 à 10 heures

### Ordre du jour

#### A titre ordinaire

1. Approbation des opérations et des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019
3. Affectation du résultat et fixation du dividende
4. Ratification de la cooptation en qualité d'Administrateur de Monsieur Maxime Séché
5. Renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Pascaline de Dreuzy
6. Nomination en tant qu'Administrateur indépendant de Madame Nadine Koniski-Ziadé
7. Approbation d'une convention relevant des articles L.225-38 et suivants du Code de commerce - Acquisition par la Société d'une action Séché Alliance auprès de Joël Séché
8. Approbation d'une convention relevant des articles L.225-38 et suivants du Code de commerce - Acquisition par la Société de cinq actions Séché Eco-Industries auprès de Joël Séché
9. Approbation d'une convention relevant des articles L.225-38 et suivants du Code de commerce - Acquisition par la Société de six actions Séché Eco Services auprès de Joël Séché
10. Approbation d'une convention relevant des articles L.225-38 et suivants du Code de commerce - Acquisition par la Société de soixante actions Séché Transports auprès de Joël Séché
11. Approbation de la politique de rémunération visée à l'article L. 225-37-2 du Code de commerce
12. Fixation du montant annuel de la rémunération allouée aux Administrateurs
13. Approbation des rémunérations des mandataires sociaux au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 en application de l'article L. 225-100 II du Code de commerce
14. Approbation des éléments composant la rémunération de Monsieur Joël Séché à raison de son mandat de Président-Directeur Général puis de Président du Conseil d'administration, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019
15. Approbation des éléments composant la rémunération et les avantages de Monsieur Maxime Séché à raison de son mandat de Directeur Général au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019
16. Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue du rachat par la Société de ses propres actions pour une durée de dix-huit (18) mois

## A titre extraordinaire

17. Autorisation au Conseil d'administration de réduire le capital par annulation d'actions pour une durée de dix-huit (18) mois
18. Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, ou de sa Société Mère ou d'une Filiale, ou à l'attribution de titres de créances, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires pour une durée de vingt-six (26) mois
19. Délégation de compétence au Conseil d'administration l'effet de décider l'émission d'actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, ou de sa Société Mère ou d'une Filiale, ou à l'attribution de titres de créances, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par offre au public (à l'exclusion des offres visées au 1 de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier), pour une durée de vingt-six (26) mois
20. Délégation de compétence au Conseil d'administration l'effet de décider l'émission d'actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, ou de sa Société Mère ou d'une Filiale, ou à l'attribution de titres de créances, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par une offre visée au 1 de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier pour une durée de vingt-six (26) mois
21. Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société pour une durée de vingt-six (26) mois
22. Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux adhérents d'un plan d'épargne emportant renonciation par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription en faveur de ces derniers et à l'attribution gratuite d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital à ces derniers pour une durée de vingt-six (26) mois
23. Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions en faveur des membres du personnel et/ou des mandataires sociaux des sociétés du groupe, emportant renonciation par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription pour une durée de trente-huit (38) mois
24. Autorisation à l'effet d'attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre au bénéfice de mandataires sociaux et de membres du personnel, emportant renonciation par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription pour une durée de trente-huit (38) mois
25. Plafond global des augmentations de capital
26. Modification des statuts
27. Pouvoirs